



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Somalie

Question écrite n° 64686

Texte de la question

M Francisque Perrut demande à M le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale et de la culture, de bien vouloir lui exprimer son sentiment sur l'expérience réalisée le 20 octobre dernier et à laquelle ont largement participé les écoliers de France afin de venir en aide à la population somalienne éprouvée par la famine. Il tient à ajouter qu'il souhaite vivement, d'une part, que cette initiative engagée par le ministère de la santé et de l'action humanitaire puisse être renouvelée au sein des établissements scolaires et, d'autre part, qu'une information plus adaptée au milieu scolaire soit mise en œuvre à travers les expositions, films, conférences afin de sensibiliser davantage les élèves aux problèmes graves du tiers monde. Il lui demande donc quelles suites vont être données par son ministère en coopération avec le ministère de la santé et de l'action humanitaire pour favoriser à l'avenir de telles actions.

Texte de la réponse

Reponse. - L'opération « Du riz pour la Somalie » a permis au réseau métropolitain de rassembler environ 9 300 tonnes. La totalité de la collecte a été déchargée en Somalie, essentiellement dans la région de Mogadiscio. Le CICR et l'UNICEF se sont chargés de sa distribution. Les enfants ont été informés du succès de cette opération par un message de remerciement signé de MM les ministres J Lang et B Kouchner, date du 4 novembre 1992. Le serveur télématique Edutel du ministère de l'éducation nationale continue à informer les établissements sur le suivi de cette opération. Ainsi le 25 novembre, un message indiquait le départ du second bateau et la présence d'élèves de deux écoles de Marseille, écoles de la rue Pyat et de la Major, venus assister le 24 novembre au chargement des sacs. Ils ont pu, grâce à la gentillesse de l'équipage, visiter le cargo. Une circulaire sera très prochainement adressée aux écoles, lycées et collèges lorsque des informations nous parviendront sur l'acheminement du riz jusqu'aux divers centres de nourriture d'urgence. De nombreux messages ont été adressés au ministre d'Etat, émanant du recteur, d'inspections académiques, d'établissements scolaires et de classes, mais également de particuliers. Cela montre bien l'intérêt qu'une telle opération a suscité. Certaines de ces lettres contiennent des remarques très positives sur les finalités de l'action humanitaire en milieu scolaire. Il n'est pas envisagé de nouvelle action au plan national. Mais de nombreux établissements mettent en œuvre des actions spécifiques, pour prolonger cette opération avec la Somalie, avec l'ex-Yugoslavie, avec de nombreux pays du tiers monde ou en liaison avec des organismes et des associations humanitaires (UNICEF, MSF). Par contre, le ministre d'Etat vient de rendre publiques les propositions du Conseil national des programmes sur l'éducation civique. Elles comportent de nombreux chapitres consacrés aux droits de l'homme et à la solidarité internationale. Actuellement en discussion, avec les partenaires du ministère de l'éducation nationale, ces textes seront publiés prochainement.

Données clés

Auteur : [M. Perrut Francisque](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64686

Rubrique : Politique exterieure

Ministère interrogé : éducation nationale et culture

Ministère attributaire : éducation nationale et culture

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 30 novembre 1992, page 5369